



ASSISTANT·E MANDATAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS

L'assistant·e MJPM exerce une fonction clé dans la protection juridique des majeurs. En première ligne aux côtés du mandataire pour répondre aux personnes vulnérables et leurs familles, il/elle organise les dossiers et le suivi des mesures, et assiste le MJPM au quotidien en anticipant les aspects organisationnels.

Compétences visées

- > Comprendre le contexte légal des mesures de protection, pour situer sa collaboration en tant qu'Assistant(e) MJPM dans la gestion du dossier de la personne protégée
- > Développer des connaissances sur le public accueilli et adopter des modalités de communication adaptées
- > Connaître les droits des majeurs protégés
- > Améliorer ses compétences dans le domaine administratif : La fonction de l'accueil, l'analyse et le traitement de la demande, la gestion des priorités
- > Réfléchir/mieux situer son cadre d'intervention avec le MJPM et les autres partenaires.

Publics et pré-requis

PUBLIC

Formation d'adaptation au poste pour des assistant(e)s de niveau et compétences de niveau IV (Bac)

PRÉ-REQUIS

Le candidat doit justifier d'une expérience professionnelle en lien avec la fonction d'assistant(e) mandataire

Date, lieu et tarif

DURÉE > 6 jours en discontinu

DATE > 24- 25 septembre, 15-16 octobre, 5-6 novembre 2020

HORAIRES > 9h-12h30 / 13h30-17h

LIEU > à l'IFTS

TARIF > 1140€

Modalités pédagogiques et d'encadrement

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apport de connaissances sous forme d'exposés
- > Méthodes interactives permettant de travailler sur les représentations, l'expérience professionnelle et les connaissances travaux de groupes, jeux de rôle, différents supports (papier, vidéo, numérique)

MOYENS D'ENCADREMENT

- > Martine BERTIN, assistante, coordinatrice formation continue
- > Valérie BLONDEL, psychologue et formatrice
- > Isabelle LEJEUNE, mandataire judiciaire à la protection des majeurs
- > Valérie PINTADO, formatrice à l'IFTS
- > Alexandra POCLET, mandataire judiciaire à la protection des majeurs
- > Marie-Jo SOURIAU, formatrice à l'IFTS

3 avenue Victor Hugo
38432 Echirolles Cedex
Tél. > 04 76 09 02 08
Email > iftsinfo@ifts-asso.com

@ ifts-asso.com
@ facebook.com/ifts.echirolles
@ twitter.com/ifts38



Une équipe à votre écoute,
des formations adaptées
à vos besoins.

Cette formation peut être adap-
tée pour se dérouler au sein des
établissements et services.



Institut
de formation
en travail
social

3 avenue Victor Hugo
38432 Echirolles Cedex
Tél. > 04 76 09 02 08
Email > iftsinfo@ifts-asso.com

@ ifts-asso.com
@ facebook.com/ifts.echirolles
@ twitter.com/ifts38



Une équipe à votre écoute,
des formations adaptées
à vos besoins.

Cette formation peut être adap-
tée pour se dérouler au sein des
établissements et services.

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes



Déroulé de la formation

MODULE 1 (1 JOUR)

Connaissance de l'environnement professionnel : l'esprit de la loi 2007 et les différents régimes de protection ; les missions du mandataire judiciaire

> La loi du 05 Mars 2007 : la protection des majeurs vulnérables : Singularité de ce système, conception juridique de la personne et de ses capacités civiles

> Les différentes mesures de protection : sauvegarde de justice, curatelle, tutelle : principes et règles

> Les Mesures d'accompagnement Judiciaires (MAJ)

> Le professionnel chargé d'assurer ces missions de protection : Le rôle du MJPM

MODULE 2 (1 JOUR)

Les majeurs en situation de vulnérabilité : qui sont-ils ?

Notion d'altération des facultés personnelles, approche de la déficience et du handi-cap, approche de la maladie psychique.

MODULE 3 (1 JOUR)

Les droits des Majeurs Protégés

Les différentes possibilités d'accès aux droits et aux aides sociales, maintien des droits : Aide sociale, MDPH, Retraite, Mutuelle/CMU/Sécurité sociale, surendettement...

MODULE 4 (1 JOUR)

Les missions de l'assistant(e) MJPM

Réflexion autour d'exemples concrets – échanges et partage d'expériences

Accueillir le public, analyser et traiter les demandes, gérer les priorités

MODULE 5 (1 JOUR)

Le travail avec le MJPM : Articulation et limites

MODULE 6 (1 JOUR)

Communication et posture professionnelle

La communication interpersonnelle avec des personnes vulnérables, La gestion de l'agressivité et des conflits, La posture professionnelle, La gestion du stress

Modalités d'évaluation et de validation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Bilan oral

Fiche d'évaluation remise aux participants en fin d'action de formation

VALIDATION

Une attestation de formation sera remise à l'issue de la formation

Informations et inscriptions

Bulletin d'inscription en ligne, sur le site de l'IFTS

Vos contacts formation continue :

Martine BERTIN, Noura DERBAL, Aurélie DELOR, Marie-Jo SOURIAU
formationcontinue@ifts-asso.com